

**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 JANVIER 2021**

Etaient présents :

M. Armand Christian, Maire, Président de séance,
Mmes Blanc Dominique, M. Levrier Bernard, Adjoint,

M. Blanc Jérémy, Conseiller Municipal Délégué (arrivé à 18h25),
Mmes Clot Mariana, De Jesus Catherine, Fol Christine, Fournier Céline, Hugon Denise, Rey Novoa Dolorès,
MM. Brunet Julien (arrivé à 18h37), Deseure Jean, Felix-Fiardet Bastien, Gigi Dominique,
Girod Claude, Martinod Guillaume, Pons Alexandre, Visconti Régis.

Etaient absents excusés :

Mme Golay Martine
Mme Budun Sevda a donné une procuration à Mme De Jesus Catherine
Mme Delachat Elodie a donné une procuration à Mme Blanc Dominique
Mme Quinio Marie-Madeleine a donné une procuration à M. Levrier Bernard,
Mme Rossas Amandine

- 1. Election du secrétaire de séance : Denise Hugon est élue secrétaire de séance.**
- 2. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 1^{er} décembre 2020.**
Approuvé à l'unanimité des présents sans remarque.

3. DELIBERATIONS

3.1. URBANISME – CONSTITUTION D'UN DROIT DE SERVITUDE PARCELLE C n° 2133

Délibération retirée de l'ordre du jour pour un manque de précision sur l'emplacement de la parcelle.

**3.2. CAPG MODIFICATION DES STATUTS AU TITRE DES POLITIQUES
ENVIRONNEMENTALES DANS LE CADRE DE LA COMPETENCE FACULTATIVE
EN MATIERE DE CREATION ET EXPLOITATION DE RESEAUX DE CHALEUR OU
DE FROID**

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal qu'aux termes de sa délibération n° 2020.00193 du 22 octobre 2020, le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité de modifier à l'article III, 11 de ses statuts, au titre des politiques environnementales, la compétence facultative en matière de « création et exploitation de réseaux de chaleur ou de froid ».

Monsieur le Maire rappelle que la rédaction actuelle a pour effet que la communauté d'agglomération est exclusivement compétente pour décider de la création et pour exploiter un réseau public de chaleur et de froid, à l'exclusion de ses communes membres.

Monsieur le Maire indique que pour que les communes membres de la communauté d'agglomération du Pays de Gex puissent retrouver une capacité juridique d'intervention en la matière, la rédaction de la compétence communautaire a été modifiée, afin d'introduire une notion d'intérêt communautaire, qui permettra d'établir une ligne de partage stable et objective entre les réseaux publics de chaleur ou de froid relevant de la compétence de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et ceux relevant de la compétence des communes.

Monsieur le Maire précise que le Conseil Communautaire a ainsi décidé de compléter comme suit la rédaction de la compétence facultative de l'article III, 1 « création et exploitation de réseaux publics de chaleur ou de froid » :

- création et exploitation de réseaux publics de chaleur ou de froid pour les opérations d'intérêt communautaire.

Aux termes de l'article L.5211-17-1 du Code général des collectivités territoriales « le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification au maire de la délibération de l'organe délibérant pour se prononcer sur la transformation proposée. À défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable. »

La délibération n° 2020.00193 du 22 octobre 2020 du Conseil communautaire a été notifiée par LRAR le 25 novembre 2020.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la modification de statuts de la communauté d'agglomération du Pays de Gex.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE la modification des statuts de la communauté d'agglomération du Pays de Gex relative à la compétence « création et exploitation des réseaux de chaleur et de froid ».

APPROUVEE A L'UNANIMITE

POINTS DIVERS

4.1. COLLEGE

4.1.1. Compte-rendu du COMité TEChnique du 03/12/2020 pour le concours de l'extension du collège.

Le but de cette réunion est de donner un avis technique au jury afin de lui permettre de choisir l'architecte retenue parmi les trois autorisés à présenter un projet.

4.2. VOIRIE

4.2.1. Compte-rendu de la commission du 09/12/2020.

Travaux en cours : requalification de la Rue du Mail, réhabilitation du réseau des fontaines de Logras, dans le but de descendre l'eau au terrain de football, travaux séparatifs des eaux usées et eaux pluviales sur la route de Lyon et la route de Pougny, arrêt des travaux pour l'installation hors gel des canalisations.

Projets : la voie verte avec la réhabilitation de la ligne de chemin de fer.

La prochaine réunion aura lieu en mairie ou à la maison des associations en présentiel.

4.2.1. Point sur les travaux d'eaux usées route de Lyon.

Commencement des travaux vers l'aire de retournement de Logras. Pas de retard sur le prévisionnel.

4.2.2. Point sur la négociation suite aux offres des entreprises pour la rénovation de la rue du Mail.

Les entreprises ayant répondu à l'appel d'offre doivent rendre les compléments d'informations demandés pour le 15 janvier.

4.3. BUDGET – FINANCES

4.3.1. Ligne de trésorerie

En caisse le 11 janvier 2021 : 942 913,05 €.

4.3.2. Réalisation du budget investissement du mois de décembre 2020.

Tiers	Objet	Réalisé
CLIM MONNIER	Climatisation ATLANTIC-FUJITSU ASYG18 bureau adjoints mairie	4 624.01
GIROD SIGNAUX EST	panneaux voie contournement école CF piquets + cédez passage	743.29
CAPG	Borne place église ST ANTOINE recharge véhicules électriques	6 671.12
DESAUTEL	remplacement 3 extincteurs mairie bureau adjoints et secrétariat	240.66
DESAUTEL	remplacement 1 extincteur vestiaires foot principal	75.00
DESAUTEL	remplacement 2 extincteurs Verger Tiocan	129.67
DESAUTEL	remplacement 9 Extincteurs école couloirs+ 2 nv avec housse tgbt + ssol	849.04
DESAUTEL	remplacement 3 extincteurs centre voirie ateliers + engins	236.84
DG8 MOTORS Pays de Gex	RENAULT KANGOO ZE CONFORT 19 BLANC GLACIER	19 559.08
PBI IOBURO	3 Chaises pour table réunion bureau dir technique à l'étage	146.10
PBI IOBURO	Armoire rideaux 4 tablettes noir/hêtre bureau dir technique à l'étage	662.32
PBI IOBURO	Table réunion ronde 120 hêtres clairs bureau du dir technique à l'étage	303.60
PBI IOBURO	Comptoir 2 colonnes 24 tiroirs accueil mairie	637.20
MIGROS FRANCE	Lave-vaisselle BEKO LVP63W2 Centre Technique Municipal	199.99
SMG DC SAVOIE	Réfrigérateur table TOP 130L+Freezer combiné cuisine chambre 11 LA Gainé SEMCODA	202.78
MENUISERIES DE L'AIN	CP09 DGD SIT 02/20 + révision. prix (648.62 HT) LOT 09 Menuiseries intérieures extension école	26 723.09
MENUISERIES DE L'AIN	CP03 DGD SIT 02/20 + révision. prix (38.06 HT) LOT 10 Agencement extension école	1 568.14
EIFFAGE TP Rhône Alpes Auvergne	mise en enrobés (1285m2) voie contournement extension école	37 310.40
TRAVAUX SANS TRANCHEES	diagnostic réseau fontaine Crêt bas fontaine Chargonnet raccord post travaux	8 376.00
		139 499.31

4.4. NOUVELLE ECOLE

4.4.1. Point sur les travaux.

L'entreprise PLOMB'ELEC a terminé les reprises des travaux pour les lots électricité et chauffage-plomberie.

4.5. PERSONNEL ET FONCTIONNEMENT COMMUNAL

4.5.1. Personnel

4.5.1.1. Prises de postes en ce début d'année de :

- M. Lange Frédéric à la voirie,
- Mme Grenard Cathy au ménage,
- Mme Mathis Alexandra au restaurant scolaire.

4.5.1.2. Information sur la recherche de personnel pour le restaurant scolaire.

Il manque encore 2 personnes au restaurant scolaire pour assurer le service et le nettoyage pour un temps de travail journalier, en période scolaire de 11h30 à 13h30.

4.6. CENTRE DE LOISIRS CLSH.

4.6.1. Compte-rendu de la réunion du 05/01/2021 avec M. Bongiovanni directeur du centre de loisirs

Le nouveau responsable du centre est satisfait de son équipe qui est stable.

Une fois par mois une animation, par critère d'âge des enfants, va être organisée avec les familles (exemple : Escape Games, randonnée Poutouille, fresque...).

M. Bongiovanni a demandé s'il était possible de fermer l'abri qui est à l'entrée du bâtiment afin de pouvoir ranger du matériel. Une réponse lui sera faite pour dire si cela est possible.

Les effectifs du mercredi sont stables. Par contre au niveau de l'accueil périscolaire, on constate une diminution du nombre d'enfants probablement due au télétravail.

4.7. COVID

4.7.1. Compte-rendu de la réunion du 21/12/2020 avec M. Franck Guillon gérant de l'Auberge de la Fruitière. M. Guillon demande une suspension de loyer en attente de l'amélioration de la situation.

Après discussion, 2 propositions ont été mises au vote :

- soit de payer ¼ de son loyer, environ 720 € pour les 3 prochains mois avec possibilité de prolonger cette suspension si les restaurants ne peuvent toujours pas rouvrir : 12 voix pour
- soit suspendre entièrement le loyer pour les 3 prochains mois avec possibilité de prolonger cette suspension si les restaurants ne peuvent toujours pas rouvrir : 9 voix pour.

Le Conseil Municipal charge M. le Maire de rencontrer M. Guillon afin de lui faire cette proposition qui fera l'objet d'une délibération au mois de février 2021.

4.7.2. Information sur la fermeture du Gralet en ce qui concerne les réservations.

En raison d'un nombre important de personnes présentes lors des fêtes de Noël qui ne respectaient absolument pas les gestes barrières le chalet est officiellement fermé. Il reste toutefois accessible aux randonneurs.

4.8. BATIMENTS

4.8.1. Centre de Loisirs : avenant de la Caf pour la prolongation du délai du versement du solde de la subvention.

Suite aux difficultés pour voir toutes les réserves levées sur ce bâtiment il reste une somme substantielle à verser à Dynacité ce qui empêche d'obtenir le quitus du paiement des sommes dues. La Caf, qui ne peut pas non plus verser le solde de la subvention sans ce quitus, accepte de prolonger jusqu'au mois d'avril 2021 le versement de la subvention.

5. COMPTES RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

5.1. COMMISSION URBANISME

5.1.1. Permis de construire :

Décisions favorables

- PC20B0011, CALIS Aydin et EROGLU Zuhail, construction de 2 logements, arrêté favorable le 27 novembre
- PC18B0016M01, LABIAD M'Hammed, modification d'un permis en cours, arrêté favorable le 14 décembre
- PC20B0006, Immobilière Européenne des Mousquetaires représentée par LEBLANC Pierre, construction d'une micro-crèche, arrêté favorable le 20 novembre
- PC20B0013, RHIN Olivier, construction d'une maison individuelle, arrêté favorable le 15 décembre

5.1.2. Permis d'aménager :

Décisions favorables

- PA16B0001T01, Le Belvédère représentée par M. ALLAMANO André, transfert de permis, arrêté favorable le 16 décembre

5.1.3. Déclaration de Travaux :

Décisions favorables

- DP20B0054, BAELE Peter, construction d'une Pergola en bois, arrêté favorable le 29 novembre
- DP20B0059, NAZICAL Véronique, création d'un Vélux, arrêté favorable le 25 décembre

Décisions sans suite

- DP20B0052, LECOMTE Didier, construction d'une piscine, sans suite le 27 novembre.

5.1.4. Zone du Grand Pré

5.1.4.1. Compte-rendu de la réunion du 09/12/2020 avec Villes et Villages pour la présentation du volet paysager de la zone du Grand Pré.

5.1.5. Zone de Trez le Château

5.1.5.1. Compte-rendu de la réunion du 11/01/2021 avec MM Vachoux, Janin et la CAPG pour un échange sur la meilleure façon de voir avancer le dossier.

Des problèmes d'interprétation existant entre le promoteur et la CAPG, cette réunion avait pour but de les lever. Ils ne sont pas tous levés sur la possibilité de réaliser des logements de fonction et sur la possibilité de recevoir de la clientèle. Une nouvelle réunion aura lieu en février après que chacun ait analysé les arguments de l'autre.

5.3. COMMUNICATION

5.3.1. Compte-rendu des diverses réunions.

La commission a dédié son énergie pour la publication du Petit Peronnais n° 94. 1350 exemplaires ont été imprimés.

L'adresse communication@mairieperon.fr a été créée pour des échanges avec les associations et les citoyens.

Les thématiques sont en lien avec les saisons et la distribution tous les 3 mois.

Le processus et le calendrier ont été décrits afin de simplifier l'organisation de la création du PP.

Une réflexion est en cours autour de l'achat d'un logiciel simplifiant la mise en page.

5.3.2. Organisation pour la distribution du Petit Péronnais

Des plans de secteur de distribution pour la commune ont été mis en place. Des conseillers municipaux le distribueront dans les meilleurs délais

5.4. ENVIRONNEMENT

5.4.1. Compte-rendu des diverses réunions.

À la suite de la vente d'un terrain pouvant être préempté par la commune, la commission est à la recherche d'un nouveau terrain pour le projet des jardins familiaux.

Le projet stérilisation des chats n'a pas été retenu car il n'y a pas eu de plaintes au sujet des chats errants.

La participation de la commune aux projets « La nuit est belle » est en attente de réponse face aux dépenses importantes de la dernière action de 2018. Une proposition devrait être faite pour faciliter les coupures de lumière sur les tableaux de la commune.

Le projet sentiers thématiques débute avec une proposition de parcours en fichiers GPX (pour les GPS). Il s'agit de vérifier que les terrains ne sont pas privés et trouver un endroit pour les publier peut-être sur le nouveau site ?

5.5. SENSIBILISATION AUX HANDICAPS – SANTE

5.5.1. Compte-rendu des diverses réunions.

Un téléphone va être fait aux personnes âgées n'ayant pas reçu de cadeaux de Noël afin de souhaiter une bonne année 2021, vérifier les besoins de chacun et créer un lien social. Un suivi peut être envisagé selon les demandes.

Une réflexion est entamée sur le sujet des proches aidants.

5.6. DIGITAL

5.6.1. Compte-rendu des diverses réunions.

Un audit interne organisé par la commission digitale est mis en place en début d'année pour faire le point sur le matériel de la mairie, les besoins des collaborateurs et la simplification de certaines tâches de travail. Un rapport et un calendrier sont prévus pour mi-février afin de prévoir les aménagements et budgets pour 2021 et 2022.

5.7. BATIMENTS

5.7.1. Compte-rendu de la commission du 09/12/2020.

Travaux d'extension de l'école : la levée des réserves est en cours.

Travaux du Centre de Loisirs : la levée des réserves doit aboutir prochainement.

Arrêté de mise en péril ordinaire pour l'ALGECO au vestiaire du foot.

Reprise et réflexion concernant tous les contrats d'entretien des bâtiments, Rationalisation des contrats.

6. COMPTES RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

6.1. CAPG

6.1.1. Compte-rendu du Conseil Communautaire du 17/12/2020.

Le point essentiel a porté sur l'augmentation différenciée des collectes des ordures ménagères.

6.1.2. Point sur les réunions des commissions communautaires

- Environnement : Réunion explicative du fonctionnement des différents dossiers : Présentation de la géothermie dans le Pays de Gex, présentation de la Régie des Eaux Gessiennes, gestion quantitative de la ressource en eau et PGRE, et présentation du projet de convention de coopération entre Pays de Gex Agglo et le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes (CENRA), présentation de la gestion du bassin versant de la Valserine et rappel de ce qui a été réalisé avec 2018 avec le « Contrat Rivière Sauvages », puis de 2018 à 2020, les et projets à venir de 2020 à 2024 avec le 2^{ème} contrat rivière sauvage.

- Etic : Il n'y a pas eu de commissions depuis le 24.11.2020. Le point Géothermie étant repris en commission Environnement. Prochaine réunion le 26.01.2021.

- Aménagement

Urbanisme : Présentation de plusieurs conventions PUP situées à Gex (chemin de Dompardon et rue de Bonnarche) et Crozet (route d'Harée et chemin des Noyers). Présentation des modifications du PLUiH lancées par le service urbanisme de l'agglo : création de 2 nouvelles OAP sectorielles suite aux demandes de Farges et Gex, modification de l'emplacement réservé FA14 à Farges. Présentation de l'état d'avancement sur la modification n°2 de la zone Nc et point relatif sur l'avis à rendre sur le schéma régional des carrières. Présentation de la convention ADS pour les demandes d'instruction sous le règlement local de publicité (RLPi).

Habitat : récapitulatif des dernières informations relatives au SPPEH. Pour rappel, la nouvelle réglementation pour les constructions sera effective dès 2022 et les collectivités locales ont 10 ans pour baisser leur consommation d'énergie.

- Déplacement

- Santé – Solidarité : Les demandes de subventions 2021 pour les associations ont été approuvées.

Pour la plupart les subventions restent les mêmes qu'en 2020.

Demande des résultats sur l'enquête lancée par la CAPG sur la qualité des services dans les centres hospitaliers.

Il a été proposé de questionner les habitants du Pays de Gex sur la nécessité d'avoir un centre hospitalier dans cette région plutôt que de s'intéresser à la qualité des services. La personne en charge de cette enquête a expliqué que les résultats n'étaient pas concluant pour l'instant car elle est encore en cours.

Ces résultats devaient être présentés le mois prochain en février 2021.

6.1.3. Compte-rendu de la réunion du 08/12/2020 du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

6.1.4. Compte-rendu de la réunion du 04/01/2021 avec M. Vincent Scattolin, Vice-président de la CAPG en charge du développement commercial concernant l'extension de la zone de Pré Munny.

Dans ce mandat la CAPG devra acheter les terrains pour permettre l'extension de la zone commerciale.

Dans cette attente elle doit proposer un Avant-Projet Sommaire afin de permettre de préempter ou de mettre un sursis à statuer en cas de dépose d'un projet non satisfaisant.

6.2. ECOPONT

6.2.1. Relevé des passages des mois de novembre et décembre.

6.3. Parc Naturel Régional du Haut-Jura

6.3.1. Compte-rendu du Comité Syndical du 05/12/2021.

Nouveau bureau, nouvelle Présidente Mme Françoise VESPA.

Les activités ont été freinées par la COVID-19. Seules les actions concernant la biodiversité et le grand cycle de l'eau ont été maintenues. Les charges de structures sont stabilisées. Les subventions d'ingénierie versées par l'Etat sont attendues mais elles prennent du temps pour arriver.

Vote d'une commission d'appel d'offre.

Création d'un Etablissement Public d'Aménagement et Gestion des Eaux (EPAGE) pour le bassin versant de la Valserine. Création d'un Conseil Scientifique et Prospectif (CSP) composé d'universitaires et de scientifiques pour les études.

Les cotisations sont inchangées : 2,91€ /habitant pour un nombre d'habitants considérés de 2751, soit un total de de 8 005,41 €.

6.4. SIEA

6.4.1. Compte-rendu de la réunion de l'Assemblée Générale du 18/12/2020.

L'essentiel de l'assemblée a porté sur les travaux de mise en place de la fibre qui devrait se terminer, pour tout le département de l'Ain, fin 2023

6.7. SIVOS

6.7.1. Compte-rendu de la réunion du 22/12/2020 du comité syndical.

La proposition de budget a été entérinée.

8. DIVERS

8.1. Prochain conseil municipal le 2 février 2021 à 18h.

8.2. Information sur la population légale Insee au 1^{er} janvier 2021 : 2701 habitants résidants à Péron.

8.3. Des vœux dématérialisés seront enregistrés par M. le Maire pour être diffusés le dernier jeudi de janvier.

Fin de la réunion 22h.